

Mons, le 20/12/2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'Université de Mons (UMONS) et le Centre Hospitalier EpiCURA (CH EpiCURA) signent un accord-cadre de collaboration**

L'Université de Mons (UMONS) et le Centre Hospitalier EpiCURA (CH EpiCURA) ont annoncé ce mardi 20/12/2016 qu'ils s'alliaient pour créer une Plateforme scientifique « UMONS-EpiCURA ». Cette plate-forme scientifique sera dédiée à la recherche dans le domaine médical et dans les nombreuses disciplines liées à la vie hospitalière. Elle résulte d'un accord-cadre instituant un partenariat scientifique entre les deux institutions.

L'UMONS apportera ses compétences et son expertise en matière de recherche et d'enseignement, notamment dans les domaines traités par ses Instituts de Recherches et pas ses Facultés. De son côté, le CH EpiCURA entend apporter ses compétences et son expertise opérationnelle dans les différents domaines de l'action hospitalière (médical, soins infirmiers, soins paramédicaux, ...) et, plus largement, dans toutes les matières intéressant une grande entreprise.

Les liens qu'entretiennent l'UMONS et EpiCURA sont historiques. Ils portent déjà sur de nombreux domaines tels que :

- l'**accueil** des étudiants et des chercheurs notamment dans le cadre de la réalisation de leur travail de fin d'études, de leur stage d'études ou de leur thèse.
- la **recherche** dans les domaines médicaux (ORL, neurologie, radiothérapie logopédie, ...)
  - ex : dynamique vocale et articulatoire chez les patients atteints de la maladie de Parkinson ou d'un cancer ORL, dysphagie (troubles de la déglutition), ...
- des **collaborations** sur le management de la qualité, la gestion des risques, la GED (Gestion Electronique Documentaire)
- la **formation continue** dans des domaines spécifiques.

Afin de consolider ces collaborations, les pérenniser et les élargir à d'autres champs scientifiques, un intérêt commun pour la formalisation d'un partenariat scientifique durable a émergé et les partenaires ont donc décidé de le concrétiser par la signature d'un accord-cadre rendu public ce mardi 20 décembre 2016.

Les deux partenaires ont décidé de consolider les collaborations existantes mais aussi de tisser d'autres projets pour le futur tels que :

- Dans le domaine de la gestion de la Qualité et du management des Risques : poursuite de l'appui de l'UMONS à EpiCURA en vue de l'accréditation.
- Dans les domaines de la cardiologie, la neurologie, la néphrologie, l'oncologie, l'ORL et la logopédie : développement de la recherche médicale.
- Collaboration au travers du projet d'une future biobanque UMONS dédiée au stockage et à la gestion des échantillons biologiques.
- Le renforcement de la recherche médicale dans les domaines suivants : la cardiologie, la neurologie, la néphrologie et l'oncologie.
- La gestion des risques organisationnels aux urgences à l'épreuve de la résilience.
- Le lancement d'une Chaire baptisée Jean-Pierre Sabot, qui a beaucoup œuvré ces dernières années pour initier et développer les collaborations entre l'UMONS et EpiCURA. Cette Chaire décernera un prix scientifique aux travaux distingués.

« Une entreprise technologique telle qu'un hôpital doit rester à la pointe de la recherche et de l'innovation dans tous les domaines. Cela passe par des partenariats avec les universités », a déclaré François Burhin, directeur général du CH EpiCURA . « L'objectif de notre université est de continuer à développer notre potentiel scientifique à l'échelle internationale et de le mettre au service du développement régional. C'est ce que nous faisons aujourd'hui dans le domaine de la santé avec la création de cette alliance pour la recherche avec EpiCURA, tout comme nous l'avons fait en 2012 avec le CHU Ambroise Paré », a commenté pour sa part le Recteur de l'UMONS, Calogero Conti.